



Renforcement des communautés

Nous continuerons à travailler de près avec les communautés et les organismes pour assurer que des services adéquats sont offerts d'une pointe à l'autre de la province, privilégiant la sécurité et le mieux-être communautaires.

253 000 \$ de plus pour les municipalités



Depuis 2019, les subventions aux municipalités ont augmenté de 2,3 pour cent. Ce financement permettra aux communautés de continuer à offrir des services à leurs résidents à des coûts comparables.

850 000 \$ pour augmenter l'accès aux soins primaires en milieu rural



Health PEI will increase access to nurse practitioners, nursing and allied health professionals for residents in rural PEI with investments in each geographic area of the province, including Eastern Kings, Western Queens, and East Prince.

Établissement d'un programme d'assistance parajudiciaire aux Autochtones



Ouvrant en collaboration avec le gouvernement fédéral, la province disposera de 100 000 \$ pour élaborer un programme d'assistance parajudiciaire à l'Île-du-Prince-Édouard.

On peut consulter l'exposé budgétaire, les prévisions budgétaires des revenus et des dépenses ainsi que les documents à l'appui du budget de fonctionnement 2020-2021 www.PrinceEdwardIsland.ca/fr/budget

Participation à la législation

Nous nous engageons à examiner les lois, les règlements et les politiques et nous travaillerons avec des représentants des communautés noires, autochtones et de couleur ainsi que de la communauté 2SLGBTQIA+ pour assurer qu'ils contribuent à façonner notre avenir.

Davantage de ressources pour les efforts de lutte antidrogue pour les communautés

Un montant de 916 000 \$ aidera à assurer que les services policiers appropriés seront disponibles pour pouvoir offrir une approche policière communautaire, axée sur la sécurité et le mieux-être des résidents de la communauté.

142 000 \$ pour un programme pilote de justice réparatrice

Un programme pilote de deux ans sera lancé pour augmenter l'usage de processus de justice réparatrice pour les jeunes et les adultes, visant à redéfinir le crime en réorientant les efforts vers les torts causés par l'impact sur les particuliers et les communautés.

Pleins feux sur notre patrimoine et notre culture

En 2020-2021, le gouvernement augmentera aussi le financement versé à la Banque d'oeuvres d'art provinciale, ce qui comprendra une allocation pour l'art autochtone.